



Membre de la FNPPSF  
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France  
Membre du CRPLPL  
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 06 61 62 85 92  
Email : [soregane@orange.fr](mailto:soregane@orange.fr)

## INFOS JUILLET 2009

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

Vous avez sans doute entendu les médias parler du Grenelle de la Mer. Cette grande messe devait être l'aboutissement d'une grande négociation entre tous les intervenants qui d'une manière ou d'une autre voulait protéger la mer, ses ressources et son environnement. Malheureusement, il n'en a rien été. La pêche de loisirs a été sacrifiée sur l'hôtel des Pêcheurs Professionnels. Notre fédération s'est mobilisée pour dénoncer cette mascarade de démocratie. Son Président et le Comité Directeur sont mobilisés pour défendre nos intérêts. La FNPPSF a envoyé un courrier à Jean Louis BORLOO pour protester contre les propositions annoncées dans le Groupe 2 du Grenelle de la Mer (voir document joint "rapport final", en particulier page 39), **propositions scandaleuses** faites en l'absence de nos représentants et en contradiction avec la Charte que nous avons écrite pour le Comop . Le dernier document que vous trouverez en pièce jointe, est la contribution FNPPSF. Sachez que la FIN (Fédération des industries nautiques) devrait nous soutenir et que Gérard D'ABOVILLE (président du Conseil Supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques) nous a annoncé qu'il nous aiderait pour combattre le permis de pêcher. Pour info, les Ets AMIAUD, fabricant vendéen de matériel de pêche, qui devraient se sentir concernés par notre combat... n'ont pas apportés de réponse. Nous n'avons d'ailleurs noté aucune réaction des fabricants ou fournisseurs de matériel de pêche!... Nous devons rester mobilisés et faire connaître à tous les pêcheurs plaisanciers la menace qui plane au dessus de nos têtes. Outre le permis de pêche il ne faut pas oublier la limitation des captures de certaines espèces qui pourraient être arrêtées à 10 pièces pour un pêcheur seul sur un bateau....

Dans un autre domaine votre Bureau s'est réuni pour affiner le calendrier de la saison qui débute. A votre écoute, nous avons entendu certains d'entre vous regretter la date du concours de pêche initialement retenue. après examen attentifs des remarques de chacun, le Bureau a décidé d'en modifier la date. Notre ami Alain Braud, nouvel organisateur vous en donnera tous les détails dans les lignes ci-dessous.

La FNPPSF avec le soutien du Conseil Général de Vendée vient de publier le « guide des bonnes pratiques » de la pêche en mer. Il sera à votre disposition dans les prochains jours.

#### LE MOT DU VICE PRESIDENT

**La réunion sécurité** se déroulera sur une seule journée LE 11 JUILLET vers 10h heures sur le plan d'eau du CNT. Elle sera organisée avec les Pompiers, les CRS. Le CNT donnera les consignes pour récupérer à bord de nos bateaux les concurrents qui rencontrent des soucis durant les diverses épreuves auxquelles l'AMP participe à la sécurité.

**La sardinade samedi 25 juillet**

**Le jeudi 30 juillet** nous aiderons les animateurs sportifs de La Tranche durant le déroulement de l'épreuve de l'aquathlon qui se déroulera à 10 heures à la plage de la Terrière et dans la forêt. Vous ne manquerez pas de vous inscrire lors des permanences au local le samedi matin ou auprès de notre ami Jacky GAUTIER.

**Assemblée Générale le samedi 8 août**

**Concours de pêche le vendredi 14 août**

**La cérémonie des disparus en mer lundi 17 août,**

**Dégustation d'huitres le samedi 22 août**

Je vous rappelle que le CNT a besoin des membres de l'AMP pour participer à la sécurité des épreuves qu'il organise durant toute la saison. Venez vous joindre à nous, ces moments passés ensemble sont toujours des heures super à vivre.

### **LE MOT D'ALAIN BRAUD**

Concours de Pêche, changement de programme !!

Quand nous avons arrêté la date et l'horaire, lors du CA du 20 Août 2008, nous n'avions pas en main toute la donne. En particulier le coefficient exact, les horaires des marées, le respect de l'alternance (Juillet/Août) et surtout **les souhaits des concurrents**.

Pour tenir compte des remarques des « fidèles » nous avons décidé de changer la date afin de permettre la pêche à la dorade.

C'est juré, ON NE CHANGE PLUS !!

Retenez le **Vendredi 14 Août 2009**, Coefficient 49 BM 4h24 PM 10h43

Pour ceux qui sont déjà inscrits, merci de confirmer leur participation pour cette nouvelle date auprès de Sylvie. De fait pour les futurs concurrents, la date limite d'inscription est repoussée au Vendredi 24 Juillet 2009 à 18h00.

Etaient participants l'an passé (Capitaines) :

Guy BOULARD; Norbert BOUTANTIN ; Jacques BREGEON ; Guy CHAUVET ; Bernard CULORIER ; David DELABARDE ; Alain DEMAY ; Jean DEVALLE ; Bernard GABORIEAU ; Claude GRANDET ; Daniel JUS ; Bernard LAVIGNASSE ; Pierre POINCELET ; Jean-Claude PORCHER ; Yves TEXIER.

Le concours de cette année verra un nouveau compétiteur, et oui, Bernard ROUSSEAU va enfin pouvoir participer au concours qu'il a toujours organisé depuis sa création.

Quelques Détails :

- Jeudi 13 août à 18h00, briefing sur le parking coté capitainerie et remise du matériel à chaque capitaine.
- Vendredi 14 Août 2009 départ pour un regroupement au large du phare. Début du concours à 8 h15. arrêt impératif à 11h45. Début de la pesée 12h15, résultats et remise des prix 13h00.
- L'année passée, nous étions 15 bateaux. J'espère que nous seront plus nombreux cette année. Comme l'an passé le coût par bateau sera de vingt Euro (2 personnes par bateau) à cet effet, avec l'info précédente vous aviez un bulletin d'inscription joint. Pour ceux qui l'auraient égaré, il y en a au local, sinon à votre demande nous vous en ferons parvenir un. Ce concours n'est pas réservé exclusivement aux membres de l'AMP. Si vous avez dans votre entourage des pêcheurs, je vous encourage à les motiver pour qu'ils participent comme équipier.
- Le pot de l'amitié vous sera offert par l'AMP après la remise des prix.

**A vos cannes, venez nombreux,**

## LE MOT DE Christian DANIGO rappel

Appel des Pompiers par le 18

### Coordonnées des postes de secours CRS

Porte des Iles	02.51.30.32.93
La Terrière	02.51.30.31.72
La Grière	02.51.30.30.61
La Marine	02.51.27.70.61
Corps de Garde	02.51.27.72.30
Les Généralles	02.51.30.32.60
Sainte Anne	02.51.30.33.80
Belvédère	02.51.30.30.01 (Grande plage)

Responsables Capitainerie 06 14 91 51 71 - 02 51 27 45 89

Hervé GAUTRONNEAU  
Pascal ETIENNE (juillet et aout)  
Julien COMBY

## LE MOT DE GUY

La sardinade est maintenue pour le 25 Juillet 2009 sur le parking à l'embarcadère à partir de 12 heures. N'oubliez de vous inscrire le plus tôt possible.  
11 euros par personne (adhérent et leur conjoint)  
13 euros pour chaque invité.  
Les parasols seront les bienvenus.

## LE MOT DE SYLVIE

L'effectif est en hausse mais il manque encore 3 adhérents pour atteindre les 120.  
Il ne faut pas oublier que tout le monde n'a pas payé, il me manque encore 32 règlements.  
La saison approche, les manifestations aussi. Je n'ai sûrement pas reçu toutes les inscriptions aux différents repas. Je vous joins de nouveau le bulletin d'inscription aux diverses manifestations.  
Il serait souhaitable, **si vous ne l'avez déjà fait**, de me le retourner rempli par retour accompagné de votre règlement par chèque de préférence. En cas d'annulation, nous vous demandons de nous prévenir une semaine avant la manifestation, pour un meilleur suivi de nos commandes auprès de SUPER U et autres fournisseurs. Nous ne manquerons pas de vous établir un chèque de remboursement.  
La première manifestation est la réunion sécurité le samedi 11 juillet, suivi d'un barbecue merguez, organisé par Bernard CULORIER, il est urgent de vous signaler si vous y participez.  
Nous vous rappelons que le site est régulièrement mis à jour par notre ami José, adhérent de l'AMP, la fiche signalétique y figure ainsi que toutes les infos, Pensez à consulter les petites annonces.